

Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
Hiver 2015

FEM5000-40¹

Atelier synthèse en études féministes
Jeudi 18h à 21h, local V-4445

Chargée de cours : Rébecca Beauvais

Courriel : beauvais.rebecca@uqam.ca

Disponibilité : sur rendez-vous²

Description officielle

Ce cours vise à faire la synthèse des connaissances et des habiletés acquises dans les cours suivis sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexe. Analyse d'écrits, de théories et de débats concernant le développement de la pensée féministe contemporaine. Réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines. Accent sur l'interdisciplinarité et son apport aux études féministes. Ce cours devrait être l'occasion d'établir le lien entre le savoir acquis et le quotidien des groupes de femmes.

MISE EN CONTEXTE DE L'ATELIER DE L'HIVER 2015

Le mouvement féministe et les études féministes s'inscrivent dans une pluralité de courants, de théories, de pratiques qui se questionnent, entrent en conflit et se renouvellent constamment. Les études féministes et particulièrement ici l'atelier synthèse en études féministes se veut un lieu de rencontres entre des féminismes et des féministes, parfois en continuité, parfois en nuances, parfois en rupture les unes par rapport aux autres. En mettant l'accent sur les apports et critiques des différents courants, stratégies, tendances, lieux d'analyse féministes et disciplines, l'atelier synthèse vise à permettre aux étudiants-es de développer une compréhension actualisée des *féminismes possibles*, des tensions et conflits en présence ainsi que de pouvoir s'y situer³.

¹ Les objectifs présentés dans ce plan de cours sont un «work in progress», ils ont comme point de départ le plan de cours préparé par Maria Nengeh Mensah et Rébecca Beauvais à l'hiver 2011.

² N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi, tout comme à utiliser le courriel pour toute question qui vous permet d'«avancer» jusqu'à notre prochaine rencontre.

³ En aucun cas il s'agit ici d'obliger qui que ce soit à choisir une «étiquette» féministe, pas plus que de remettre en question les postures choisies mais bien de comprendre comment et pourquoi certains enjeux ou questions nous interpellent d'une façon particulière et ce, d'un point de vue féministe.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

Le cours se veut une occasion d'approfondir une analyse critique des enjeux qui traversent le mouvement et les études féministes, ainsi que de réfléchir aux apports de ce cheminement c'est-à-dire comment l'analyse féministe a su suggérer des approches, des attitudes et des outils de travail dans votre parcours. Faire le point sur vos connaissances et expériences dans une perspective épistémologique, théorique, méthodologique et pratique. Mettre en commun les analyses et enjeux soulevés par le mouvement féministe récent, et en évaluer ses conséquences sur la société en général et sur la situation économique, sociale, politique, culturelle et académique...

Ce cours vise l'acquisition et la consolidation de connaissances (**savoir**) et de méthodes d'analyse (**savoir-faire**) relatifs aux différentes dynamiques des études féministes. Pour ceci, chaque étudiante, étudiant sera invité-e à cerner ses expériences et positions personnelles (**savoir-être**) en tant qu'individu, citoyen-ne, militant-e, féministe.

À partir de lectures et d'échanges variés, ce cours permettra aux étudiants-es de :

Appréhender et d'actualiser la pluralité de la pensée féministe contemporaine en tenant compte de leur appartenance de classe, de race (*race, class, gender*), de leur contexte de vie et de travail : intérêts convergents et divergents, alliances :

- identifier ce qui relève des féminismes actuels (approches, courants, vagues, conflits, concepts, interventions) ;
- reconnaître et articuler la portée de l'«inter» et la «pluri»disciplinarité des études féministes ;
- échanger avec des féministes qui sont impliqués-es actuellement dans le mouvement ;
- approfondir les notions d'identité, d'idéologie, de politique, les dimensions affectuelle⁴ et conflictuelle afin d'être en mesure de dégager les conséquences sur les rapports sociaux de sexe et de genre qui prennent place « entre » le public et le privé.

Évaluer ses acquis et ses habiletés en études féministes :

- maîtriser un corpus théorique qui constitue la base de l'apport des études féministes à son programme d'études ou son parcours ;
- faire le point sur les apprentissages épistémologiques, théoriques et méthodologiques effectués dans son programme d'étude, ses engagements, ses expériences professionnelles ou militantes s'il y a lieu ;
- s'engager dans un processus d'autoévaluation critique.

Développer une réflexion critique sur les différentes expressions du féminisme contemporain :

- reconnaître les enjeux fondamentaux soulevés par les féminismes actuels ;
- comparer les modalités d'action individuelle et collective des féministes lues ou rencontrées ;
- établir l'apport des diverses expressions féministes contemporaines.

⁴ J'emprunte l'expression à Isabelle Sommier, 2010, « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », In E. Agrikoliansky, I. Sommier et O. Fillieule (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La découverte.

DÉROULEMENT DU COURS

Le fonctionnement du cours-atelier sera plus individualisé que dans les autres cours de la concentration/certificat en études féministes en ce sens que c'est en grande partie la mobilisation de vos connaissances et expériences qui sera au cœur de la démarche de chaque étudiant-e mais du groupe-cours. Le cours s'organisera comme un atelier de travail, théorique et pratique, qui repose en grande partie sur la participation des étudiants-es ainsi que sur votre autoévaluation. Individuellement, chaque étudiant-e procédera à un bilan de ses propres apprentissages et, en groupe, les étudiants-es partageront leurs lectures des textes et des réflexions émergentes afin que les apprentissages soient collectivisés. D'ailleurs, les étudiants-es seront les artisans-nes des trois dernières séances et ce, en termes de contenu et de forme. Chaque rencontre du groupe-cours sera largement basée sur la discussion dans le but de réfléchir en groupe sur les postures féministes présentes et envisagées. Vous devez avoir lu les textes avant d'arriver en classe et avoir préparé votre contribution à l'atelier, selon les consignes expliquées par l'enseignante. À cette formule participative s'ajouteront d'autres formules pour faciliter la participation de toutes les personnes inscrites au cours ; nous alternerons les exposés magistraux, les échanges en petits groupes, l'utilisation de documents audiovisuels, la présence de conférencières.

ENVIRONNEMENT DE CLASSE

Controverse et débat : Le cours aborde plusieurs questions sensibles ou controversées. Il arrive que des tensions et divergences d'opinion se fassent sentir. Lorsque de tels conflits ont lieu, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. L'environnement de classe est un lieu pour apprendre et non pas pour convaincre, c'est le dialogue qui devra être favorisé⁵. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit, ni de comprendre les différences de valeurs, de sentiments ou d'opinions personnellement. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord, mais vous êtes tenus d'aborder toute controverse en conservant une ouverture d'esprit.

Vie privée et confidentialité : Personne n'est obligée de dévoiler de l'information personnelle dans les travaux liés aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours qui le désirent, strictement confidentielle⁶.

Dynamique de groupe : L'enseignante agira comme personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un lieu (classe) propice à l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire. Chaque membre du groupe-cours est cependant responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'acquisition et l'intégration de connaissances, une dynamique stimulante et respectueuse, un climat propice à la participation, aux discussions ouvertes et de à la collaboration seront fortement encouragés.

⁵ Non pas pour arriver à un compromis entre les postures, opinions, arguments avancés mais plutôt pour permettre une écoute et une compréhension des différents points de vue exprimés.

⁶ J'ajouterais ici que toute information personnelle devra être prise comme une information confidentielle à moins d'indication contraire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exigences	Pondération	Échéancier
A) Participation	35%	
Participation aux ateliers*	10%	17-04-2015
Préparation aux ateliers (journal de bord** sur Moodle)	25%	15-01, 22-01, 19-02, 26-02, 12-03, 19-03 et 02-04
B) Évaluation des acquis	35%	
Participation et préparation au séminaire***	10%	5 ou 12 fév.**
Travail personnel d'autoévaluation et d'une bibliographie commentée****	25%	À déterminer
C) Présentations étudiantes	30%	
Plan	5%	23-02-2015
Présentation	22%	2, 9, 16 avril 2015
Évaluation des pairs (en équipe de 5)	3%	Lors de la présentation
<p>* Une autoévaluation de la participation est à remplir pour la fin de session</p> <p>** journal de bord à deux mains et à quatre mains⁷ à déposer sur Moodle avant l'atelier.</p> <p>*** Lors des deux premières semaines de la session un calendrier sera proposé pour les séminaires. Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de prendre rendez-vous et non le contraire. Le non-respect du calendrier et l'absence au séminaire pourra mener à un échec pour cette évaluation.</p> <p>**** détails sur Moodle</p> <p><u>Notez bien :</u></p> <p>i. Tous les travaux écrits seront évalués en fonction de la qualité du français (orthographe, syntaxe, ponctuation, grammaire, conjugaison et vocabulaire) – jusqu'à 15% de la note finale.</p> <p>ii. Tout travail remis en retard à l'enseignante sans entente prise au préalable avec celle-ci fera l'objet d'une pénalité de 10% par jour de retard. À la septième journée de retard, il y aura échec pour l'évaluation.</p>		

⁷ J'emprunte ici l'expression à Benoîte et Flora Groult qui ont écrit un *Journal à quatre mains* (1958).

A) Participation (25%)

La participation à l'atelier synthèse (10%) consiste à émettre des interventions éclairées concernant le matériel présenté au cours et les lectures ; à respecter les interventions de vos collègues de classe ; à participer aux discussions de groupe et aux rencontres en dyade ; à savoir écouter attentivement ; et à contribuer à l'ensemble des échanges en classe, lors des conférences ou autre activité organisée. Une autoévaluation – qui sera commentée par l'enseignante – devra être complétée à la fin du trimestre.

Absences et retards : Votre présence au cours est essentielle, en effet, il est difficile de participer lorsqu'on est absent-e. En cas de maladie ou autre problème, vous êtes responsable d'en aviser l'enseignante si nécessaire.

La préparation aux ateliers fera l'objet d'une évaluation et d'un suivi sur Moodle. En effet, en vous attachant à tenir compte de votre propre cheminement à travers le cours et des lectures, ainsi qu'à travers les questions soulevées par l'enseignante ou le groupe-atelier, **vous devez laisser des traces de votre préparation dans le cadre d'un journal de bord**, dont vous déposerez les entrées sur Moodle avant la séance dont il fait l'objet.

Les différentes entrées du journal devront être remis sous forme électronique et témoigner de votre compréhension des textes lus et notions étudiées, en plus de mobiliser les apprentissages faits dans le cadre de votre formation en études féministes. Certaines semaines seront libres dans la forme et d'autres feront l'objet d'une demande particulière (réponse à une question, analyse d'un dossier de presse, fiche de lecture, etc.).

Les consignes spécifiques seront disponibles sur Moodle.

B) Évaluation des acquis féministes (35%)

Chaque étudiant-e doit résumer les connaissances et les habiletés acquises sur « les femmes » et « le féminisme » dans le cadre de son programme d'étude. L'évaluation des acquis est un travail individuel comportant trois volets : vous devez d'abord procéder à l'autoévaluation de vos acquis, ensuite ils seront discutés et précisés avec l'enseignante lors d'un séminaire avant la mi-session (5 et 12 février 2015), puis ces acquis seront sollicités dans le cadre d'un projet réflexif. Le but de ce travail est de vous situer dans le cadre de votre cheminement en études féministes, mais aussi en lien avec les diverses postures et modalités d'action féministes possibles aujourd'hui, des enjeux disciplinaires ou discutés en classe.

La pondération de l'évaluation des acquis est réparti comme suit :

Séminaire (10%): Afin de faciliter l'autoévaluation de vos connaissances et habiletés en études féministes, un séminaire obligatoire de 1h45 avec l'enseignante et d'autres étudiants-es (des groupes d'une dizaine de personnes seront formés) sera l'occasion pour chaque étudiant-e de décrire sa trajectoire féministe autour de trois thèmes : ce que vous avez acquis ou développé sur les plans théorique, méthodologique, et épistémologique. Les rencontres auront lieu durant les 5 et 12 février 2015. Notez que l'horaire sera légèrement modifié pour les séminaires soit de 17h30 à 19h15 pour la première partie et 19h30 à 21h15 pour la deuxième partie. La répartition des étudiants-pour les rencontres sera déterminée en classe durant les premières semaines.

À remettre : résumé (1 page) de votre démarche et une bibliographie commentée (entre 7 à 10 sources).

Projet personnel (25%) : d'autres informations et directives vous seront données en classe, lors du séminaire et seront disponibles sur Moodle. Mais lors du séminaire vous devrez avoir amorcé votre autoévaluation par une bibliographie commentée ainsi qu'un résumé (ou plan) de votre autoévaluation. La remise finale du projet sera déterminée en classe avec le groupe-cours.

C) Présentations étudiantes (35%) : en équipe de 5 personnes minimum, vous devrez préparer une présentation sous forme de discussions, dialogues ou atelier autour d'un thème d'actualité ou d'un enjeu pertinent en études féministes. L'objectif premier est ici de permettre la mise en place d'échanges en petits groupes et de bâtir une réflexion commune autour d'un thème particulier. Un autre objectif vise à permettre le partage et la présentation des acquis féministes de l'ensemble des étudiants-es du groupe-cours. Chaque séance sera associée à un thème ou problématique ou concept, etc. en particulier et les équipes de cette soirée-atelier choisiront comment (forme et contenu) l'aborder. Les thèmes ou concepts seront choisis en classe avant la semaine de lecture et devront faire l'objet d'une préparation lors des semaines dédiés aux séminaires.

Vous devrez remettre au plus tard le 23 février (par courriel) le projet de votre présentation (voir sur Moodle pour les détails).

La présentation vaut pour 22⁸% de la note finale (note d'équipe) et le processus (travail d'équipe) vaut pour 3% (note individuelle).

CALENDRIER ET THÈMES ABORDÉS

Semaine 1 – jeudi 8 janvier 2015 : Introduction

Présentation du cours et de ses objectifs. Partage des attentes et discussion sur les modalités d'évaluation.

Autour des définitions du féminisme : De quoi parle-t-on? Que savons-nous?

Visionnement : *La lune en moi* (v.f. *Moon inside you*; réal. Diana Fabianova, France, Espagne, Slovaquie, 2009, 75 min.).

Semaine 2 – jeudi 15 janvier 2015 : Approches féministes, femmes, féminin...

Retour sur le film, *La lune en moi* et sur les définitions du féminisme.

Repères méthodologiques de l'atelier. Lexique de nos savoirs féministes.

À partir de figures de cas nous discuterons des enjeux soulevés par la question « qu'est-ce qu'une femme ? ». Quel essentialisme? Quel déterminisme? Quelle déconstruction ou acceptation possible? Quels construits, quels faits pour les approches féministes?

→ **ENTRÉE 1 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

⁸ 20% pour la présentation, 2% pour la remise du plan de présentation et de la bibliographie.

Semaine 3 – jeudi 22 janvier 2015 : Du « nous-femmes » au « nous féministes »

Parcours et discours féministes : Stéphanie Mayer, militante et étudiante (doctorat en science politique, Université Laval)

Le « nous-femmes » versus le « nous-féministes » comme stratégie d’alliance politique, comme catégorie sociale et comme devenir féministe. Ontologie et subjectivité. Altérité, diversité et différences entre femmes. Exclusion et violence vécues/subies en termes de cumul des oppressions, de sérialité et d’intersectionnalité (rapports de sexe/genre/désir, racisés et économiques...)

→ **ENTRÉE 2 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine 4 – jeudi 29 janvier 2015 : Féminismes, lieux de résistance et art

Visite à la Galerie de l’UQAM « Le désordre des choses ».

(à confirmer)

Semaine 5 – jeudi 5 février 2015–Séminaire 1

Autoévaluation des acquis et réflexions épistémologiques

Partie 1 : 17h30 à 19h15 : premier groupe*

Partie 2 : 19h30 à 21h15 : deuxième groupe*

Semaine 6 – jeudi 12 février 2015: Séminaire 2

Autoévaluation des acquis et réflexions épistémologiques

Partie 1 : 17h30 à 19h15 : troisième groupe*

Partie 2 : 19h30 à 21h15 : quatrième groupe*

* les groupes seront formés durant les premières semaines de l’atelier.

Semaine 7 jeudi 19 février 2015 : Du corps en question (1^{ère} partie)

Qu’est-ce que le corps? Qu’est-ce qu’un corps sexué? Qu’est-ce que le corps des femmes? Y a-t-il une expérience spécifique du corps des femmes?

→ **ENTRÉE 3 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine 8 : jeudi 26 février 2015 : Du corps en question (2^e partie)

Interventions féministes et violences faites aux femmes : discours et pratiques d’une intervenante

i. Présentation de Carolyne Ricard, intervenante féministe

ii. Atelier-présentation autour de l'intervention féministe et de la violence faite aux femmes, les cas d'harcèlement et d'agressions sexuelles

→ **ENTRÉE 4 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine de lecture (semaine no 9) : du 2 au 6 mars 2015

Semaine 10 – jeudi 12 mars 2015: Nationalisme et féminisme (1^{ère} partie)

Atelier co-animé avec Catherine Loiseau, étudiante à la maîtrise en science politique

Comment s'articulent féminisme et nationalisme au Québec?

→ **ENTRÉE 5 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine 11 – jeudi 19 mars 2015: Nationalisme, féminisme et intersectionnalité (2^e partie)

Atelier co-animé avec Catherine Loiseau, étudiante à la maîtrise en science politique

Ateliers sur les apports et questions soulevés par l'intersectionnalité aux niveaux empirique, théorique et militant.

→ **ENTRÉE 6 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine 12 – jeudi 26 mars 2015: Sortie théâtre : *Collection Printemps-Été*

Espace libre (1945, Fullum)

Modification à l'horaire du cours : la pièce débute à 20h.

Semaine 13– jeudi 2 avril 2015 : Présentations étudiantes

- i. Synthèse
- ii. Présentations étudiantes

→ **ENTRÉE 7 – JOURNAL DE BORD (VOIR MOODLE)**

Semaine 14 – jeudi 9 avril 2015 : Présentations étudiantes

Semaine 15 – jeudi 16 avril 2015 : Présentations étudiantes

MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET COÛTS ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION DE L'ATELIER

Recueil de textes – FEM5000 « Atelier synthèse en études féministes », Rébecca Beauvais, hiver 2015 [disponible à la COOP-UQAM à partir de la deuxième semaine];

Moodle « FEM5000 Atelier synthèse en études féministes »;

Coût pour théâtre : environ : 22\$

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL À L'UQAM

La politique no. 16 contre le harcèlement sexuel de l'UQAM s'applique à l'ensemble du personnel qui travaille à l'Université et aux étudiantes, étudiants qui y poursuivent leurs études. Ses principes fondamentaux sont :

- Dénoncer collectivement et supprimer le harcèlement sexuel.
- La reconnaissance à chaque membre de la communauté universitaire du droit d'être protégé, aidé et défendu en toute équité et confidentialité.
- Toute plaignante, tout plaignant demeure, à toute étape d'une procédure de plainte, l'unique intéressée, intéressé à continuer ou mettre fin à une plainte de harcèlement sexuel.

Le bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement est dirigé par Mme Dominique Jarvis qui peut être jointe de manière confidentielle aux coordonnées suivantes :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
F-R060 Pavillon de musique
1440, rue St-Denis
Université du Québec à Montréal
Téléphone : 514 987-3000 poste 0886
Télécopieur : 514 987-8776
Courriel : harcelement@uqam.ca